

Mais d'où vient la dérégulation du métier d'artisan taxi ?



D'un gouvernement français de « droite », de « gauche » ? Eh bien non !

Comme pour toutes les autres professions réglementées et comme pour tout ce qui touche aux intérêts supérieurs du peuple français, **la véritable origine du problème se trouve dans les traités de l'Union européenne** et dans les recommandations qu'elle fait à la France :

« *Le conseil de l'Union européenne (...) recommande que la France s'attache (...) d'ici à la fin de 2015, à **éliminer les obstacles réglementaires à la croissance des entreprises**, notamment en révisant les critères de taille fixés dans la réglementation pour éviter les effets de seuil ; à **éliminer les restrictions d'accès aux professions réglementées et à l'exercice de celles-ci.*** »

Ces « recommandations », définies par **l'article 121 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne** (TFUE), sont en fait **des**

objectifs imposés aux gouvernements des pays membres de l'Union européenne.

Ainsi, comme l'ont fait avant lui tous ses prédécesseurs de droite et de gauche depuis plus de 30 ans, **M. Macron ne fait qu'appliquer à la lettre la politique dictée par l'Union européenne** (donc décidée par l'oligarchie financière dont l'UE n'est qu'un outil), détruisant froidement tout un ensemble de professions réglementées.

De toute la scène politique française, **l'Union populaire républicaine (UPR) est le seul parti qui explique aux Français** les véritables raisons de l'effondrement de l'économie et de la société françaises et qui appelle à **sortir la France du piège mortel qu'est l'Union européenne**. En effet, seule la sortie de la France de l'Union européenne permettra aux Français de **recupérer la démocratie** qui leur a été volée, et donc de **reprenre le contrôle effectif de leur destin**.

Plus d'infos : **www.upr.fr**